

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30048**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Biologie analytique et expérimentale (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université d'Angers, Université de Cergy-Pontoise, Conservatoire national des arts et métiers, Université de Montpellier, Université Clermont Auvergne, Université de Tours	Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme., Administrateur général du Cnam

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

110 Spécialités pluri-scientifiques, 118 Sciences de la vie, 331 Santé

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Application de méthodes d'analyse et de contrôle chimiques et biologiques dans les secteurs de la santé humaine et animale, de l'agroalimentaire, de la pharmacie et de la cosmétologie, de la chimie et de la physico-chimie, de l'environnement et des biotechnologies
- Mise en œuvre de nouveaux tests de diagnostic ou de nouvelles technologies en biologie moléculaire, génie génétique, génomique fonctionnelle, biologie cellulaire, microscopie, imagerie, génie protéique et protéomique
- Préparation d'échantillons d'origine humaine, animale, alimentaire... en vue de la réalisation d'analyses
- Dépistage de modifications génomiques chez des organismes animaux ou végétaux et identification de matériel génétique exogène dans des produits destinés à la consommation humaine et animale (OGM, Micro-organismes...)
- Analyse de données et de résultats expérimentaux, utilisation des outils statistiques, rédaction de rapports, procédures et protocoles expérimentaux, participation à l'élaboration de projets scientifiques
- Extraction et analyse d'informations issues de bases de données, de sites web spécialisés et participation à la conception de nouvelles bases
- Analyse, simulation et modélisation
- Présentation et communication de résultats et de données scientifiques, Veille technologique
- Assistance au management d'une équipe technique
 - Mettre en œuvre des techniques dans les différents domaines de la chimie et de la biologie conformément à la réglementation en matière de QHSE
 - Participer à des protocoles d'expérimentation animale dans le respect de la charte en vigueur relative à l'expérimentation animale.
 - Animer une équipe
 - Choisir, adapter et maîtriser les méthodologies permettant de mener à bien des analyses en autonomie, avec rigueur et efficacité à partir de divers échantillons biologiques
 - Mettre en œuvre un protocole expérimental selon un cahier des charges et participer à l'élaboration, à l'optimisation et à la validation de nouveaux protocoles expérimentaux
 - Utiliser les équipements de laboratoire, en effectuer l'entretien, le calibrage et la maintenance de premier niveau
 - Assurer les commandes et gérer les stocks des consommables et réactifs
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- C : Industrie manufacturière
- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- O : Administration publique
- Q : Santé humaine et action sociale
 - Technicien de laboratoire
- Technicien en chimie analytique
- Technicien de fabrication et contrôle des produits
- Technicien qualité
- Technicien biologie/microbiologie

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

J1302 : Analyses médicales

Réglementation d'activités :

Des habilitations spécifiques pour la réalisation d'expérimentations sur animaux vigiles ou des vaccinations particulières peuvent être requises selon le secteur d'activité.

La LP Biologie Analytique et Expérimentale ne donne pas accès à la profession réglementée Technicien de Laboratoire Médical. Seuls les titulaires d'un Bac+2 (DUT/BTS/Diplôme d'Etat) listé dans le code de la Santé Publique) pourront exercer cette profession réglementée : DUT Génie Biologique option Analyses Biologiques et Biochimiques, BTS Analyses de Biologie Médicale, Bioanalyses et Contrôles, Biotechnologies, Diplôme d'Etat de technicien de laboratoire médical

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 30048 - Usages numériques	<ul style="list-style-type: none"> · Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 30048 - Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> · Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. · Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. · Développer une argumentation avec esprit critique.
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 30048 - Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> · Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. · Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 30048 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. • Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. • Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 30048 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. • Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. • Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. • Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 30048 - Application de la réglementation du secteur en matière de : qualité, hygiène, sécurité et environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des techniques dans les différents domaines de la chimie et de la biologie conformément à la réglementation en matière de QHSE • Participer à des protocoles d'expérimentation animale dans le respect de la charte en vigueur relative à l'expérimentation animale.
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 30048 - Management et animation d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Animer une équipe
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 30048 - Gestion et adaptation des processus de production	<ul style="list-style-type: none"> • Choisir, adapter et maîtriser les méthodologies permettant de mener à bien des analyses en autonomie, avec rigueur et efficacité à partir de divers échantillons biologiques • Mettre en œuvre un protocole expérimental selon un cahier des charges et participer à l'élaboration, à l'optimisation et à la validation de nouveaux protocoles expérimentaux • Utiliser les équipements de laboratoire, en effectuer l'entretien, le calibrage et la maintenance de premier niveau • Assurer les commandes et gérer les stocks des consommables et réactifs

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
- Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle-
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Cnam Paris, arrêté du : 24/08/2016
- Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017
- Université de Cergy-Pontoise, arrêté du : 03/07/2015
- Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017
- Université de Montpellier, arrêté du : 05/02/2018
- Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Université d'Angers

Université de Cergy-Pontoise

Conservatoire national des arts et métiers

Université de Montpellier

Université de Clermont Auvergne

Université de Tours

Lieu(x) de certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Historique de la certification :